

Président : Jean-Louis DAUPHIN.

Membres du Comité Directeur présents :

- **Élus au Comité** : Béatrice GAVOILLE, Bérengère SUCHARYNA, Karine VERGNAUD, Gilles ROUFFIGNAT, David FERRAND, Jean-François SELLE, Olivier BLANCHETON, Jean-Charles GUIGUEN, Jean GUILLEN, Frédéric SUAU BALLESTER, Philippe BRANDY, Stéphane FARGEOT, Patrick FRUGIER, Max ROULON, Jean-Marie SARDAIN, Philippe FAURE, Jean-Michel GABARD, Jean-Claude RENON et Bernard VAILLANT.
- **Animateurs de commissions** : Pierre MICHELET, Serge DORAIN, Vincent GOUPILLAT, Michel PIAT, Pierre LARROUY, Thierry GOBRY, Laurent FOUCHE.

Membres du Comité directeur excusés : Isabelle BONNEAU, Jean-Jacques RABOISSON, Mickaël RASSAT.

Membres du Comité directeur absents : Pascal AUDIER, Luc DERQUE, Pierre DEMONT.

Personnel : Béatrice GONCALVES, Valérie NANGLARD DIACRE, Thibault GABARD.

Personnalités présentes : Mme Marie-Noëlle DEBILLY Maire adjointe chargée des sports de la municipalité de Soyaux, Maryline FORT, vice-Présidente ASJ Soyaux, Bruno CLAIREMBAUD Président AMS Soyaux, Saïd ENNJIMI Président LFNA, Didier DURAND directeur régional du Crédit Agricole Charente-Périgord.

Clubs présents ou représentés : 97

A.S. AIGRE – INTER PAYS D'AIGRE – ENT.S. ELAN CHARENTAIS – U.S. ANAIS – U.S. ST MARTIN ANGOULEME - J.S. BASSEAU ANGOULEME – C.S. LEROY ANGOULEME – JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR - U.S. MA CAMPAGNE ANGOULEME – U.S. DEUX RIVES ARS GIMEUX – F.C. AUBETERRE – ENT.S. AUNAC – U.S. BALZAC – F.C. ST HILAIRE – ALLIANCE FOOT 3B BARBEZIEUX BAINES – ENT. BERNEUIL SALLES BARBEZIEUX – ET.S. BLANZAC – A.S. VILLEBOIS HAUTE BOEME – U.S. DE BOUEX – A.S. BRIE – F.C. BRIGUEUIL – UNION SPORTIVE BUNZAC – CHABANAIS EXIDEUIL FOOTBALL CLUB – F. C. SUD CHARENTE – ET.S. CHAMPNIERS – U.S. CHANTILLAC – ENT.S. DES BEAUX PINS – U.S. CHASSENEUIL – U. AM. COGNAC FOOTBALL – S.L. DE CHATEAUBERNARD – U.S. CHATEAUNEUF – A.S. CHAZELLES – F.C. HAUTE CHARENTE – A.S. CLAIX – A.S. CONDEON REIGNAC – ASPTT DIRAC FOOT – ET.S. FLEAC – F.C. FONTAFIE – J.S. GARAT-SERSVOUZAN – F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE – A.C. DE GOND PONTOUVRE – JARNAC S. – ET.S. JAVREZAC F.C. JARNOUZEAU – F.C. CHARENTAIS ISLE D'ESPAGNAC – C.O. LA

COURONNE – LA ROCHE-RIVIERES FOOTBALL CLUB TARDOIRE – ET.S. LESTERPS – ET.S. LINARS – AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC – CROISSANT D'OR LUXE – COQS ROUGES MANSLE – ENTENTE FOOT 16 – AM.S. MERPINS – AM.S. DE MONS – OLYMPIQUE DE MONTBOYER – U.S.AM. MONTBRON – E.S. MONTIGNAC – AM.J. MONTMOREAU – A.S. MOSNAC CHAMPMILLON – S.C. MOUTHIERES – J.S. DES TROIS VALLEES – ENT. NANTEUIL-VERTEUIL – ENT.S. NERCILLAC REPARSAC – F.C. NERSAC – A. DES FOOTBALLEURS DU VENDREDI - AM.S. PUYMOYEN – F.C. DE ROUILLAC – F.C. ROULLET – F. C. CHARENTE LIMOUSINE – O. FC. DE RUELLE – ST. RUFFEC – A.S. DE SALLES D'ANGLES – A.S.C. SAULGOND – A.S.J. SOYAux-CHARENTE - ANGOULEME CHARENTE F.C - AM.S. SOYAux - F. C. DE ST AMANT DE BOIXE - C.S. ST ANGEAU - A.S. ST AULAIS CHALLIGNAC - ANIMATION L. ST BRICE - S.C. DE SAINT CLAUD - F.C. SAINT FRAIGNE - F.C. ST GERMAIN MONTBRON - C.A. ST MEME LES CARRIERES - C.S. ST MICHEL S/CHARENTE - ENT. ST SEVERIN PALLUAUD - U.AM. ST SULPICE DE COGNAC - AM.S. ST YRIEIX - F. C. TAIZE AIZIE - TAIZE-AIZIE - LES ADJOTS - U.S. TAPONNAT - J.S. TOUVRE - U.S.A. VERDILLE - ET. F.C. VILLEFAGNAN - U.AM. VILLOGNON - A.S.F.C. VINDELLE - AM.S. VOEUIL ET GIGET.

NB : 10 clubs présents, mais qui n'ont pas pu participer aux votes pour élargement trop tardif ou qui n'avaient pas de procuration (pas d'amende) : U.S. D'ABZAC – A. S. C. MAYOTTE ANGOULEME - COLLECTIF CHARENTE ANGOULEME BASSEAU – A. S. BEL AIR - U.S. BRILLAC – LA CAGUILLE SPORTIVE DE CHASSORS – F.C. DU CONFOLENTAIS – AM.LAIQ. GUIMPS – U.S. LESSAC – J.S. SIREUIL.

Clubs absents : 12 (amende de 60€)

FUTSAL ANGOULEME – GPE S. FRANCO PORTUGAIS ANGOULEME – U.S. CHAMPAGNE MOUTON – U.S. ETAGNAC – ASSOCIATION SPORTIVE D'EXIDEUIL – L.ASSOCIES GENTE – ET.S. MORNAC – ET.S. PRANZAC – JEUNESSE SPORTIVE GRANDE CHAMPAGNE – F.C ST CYBARDEAUX - F. C. SAINT MAURICE MANOT ANSAC - ASSOCIATION SPORTIVE VARS.

Détail de la représentation des clubs



QUORUM

	Clubs	Voix
Convoqués	119	588
A la clôture de l'émargement	97	500
QUORUMS	Clubs	Voix
Pour AG ordinaire	40	196
Pour AG extra ordinaire	61	295

Le quorum étant atteint les décisions de l'assemblée générale seront donc valables.

Gilles ROUFFIGNAT, Vice-Président et Jean-François SELLE Secrétaire général, animateurs de la réunion présentent le programme de la réunion :

1. Une assemblée générale extraordinaire pour modifier l'article 12.5.2 des statuts
2. L'assemblée financière proprement dite
3. Un temps d'information et d'échanges pour aborder des sujets d'actualité

ACCUEIL DES PERSONNALITES LOCALES

Mme Marie-Noëlle DEBILLY Maire adjointe chargée des sports de la municipalité de Soyaux fait part de son plaisir de recevoir le District et les clubs. Elle rappelle l'importance du sport et du football en particulier dans la politique de sa municipalité, insistant notamment sur le rôle social et éducatif.

La commune de Soyaux qui est la 2^{ème} de Charente de par sa densité, est une ville dynamique. Elle compte de nombreuses associations dont ses 3 clubs sportifs phares, l'ASJ SOYAux Football Féminin avec son équipe fanion évoluant au niveau national, l'AMS SOYAux Football Masculin dont l'équipe 1 joue en R3 et le club de rugby du SA XV évoluant en Pro D2.

Ces associations œuvrent énormément pour la pratique du sport des jeunes et la formation des éducateurs et dirigeants.

Un grand programme de rénovation des stades est en cours, dont le stade Léo LAGRANGE, réalisé entre-autres grâce aux aides financières du football en direction des clubs féminins suite à la Coupe du Monde Féminine. La fin des travaux est prévue pour le mois de juin 2020. Les équipes de l'ASJ SOYAUX et de l'AMS SOYAUX pourront pratiquer leur sport dans de meilleures conditions.

Deux vidéos sont ensuite projetées pour présenter les clubs de l'AMS Soyaux et de l'ASJ Soyaux.

Maryline FORT, vice-Présidente de l'ASJ Soyaux et Bruno CLAIREMBAUD Président de l'AMS Soyaux se disent également très heureux de recevoir l'assemblée générale financière du District et leurs homologues et font quelques compléments.

Maryline FORT précise les objectifs du club :

- le maintien en D1, même si c'est difficile car le niveau est élevée. Contrairement à l'ASJ SOYAUX, les autres équipes relèvent de sections de grands clubs et ont des moyens supérieurs. Le maintien en D1 est un enjeu.
- travailler sur la formation des jeunes et intégrer 1 à 2 joueuses chaque année dans l'équipe fanion.
- Créer une EPS pour valider la professionnalisation de l'équipe 1.

Bruno CLAIREMBAUD précise les objectifs du club masculin de Soyaux :

- la formation des jeunes et des éducateurs et rester dans les meilleurs clubs formateurs du département.
- maintenir les 3 équipes seniors, dont son équipe 1 au niveau régional et donner envie à des joueurs extérieurs de rejoindre l'AMS SOYAUX.
- continuer à aider les jeunes des quartiers dans leurs formations
- donner une belle image du club

ACCUEIL de Jean-Louis DAUPHIN, Président du District

Jean-Louis DAUPHIN remercie les personnalités de leurs propos et leur remet un trophée souvenir de la soirée.

Il remercie ensuite les clubs de leur présence nombreuse et se dit très heureux de voir autant de personnes réunies dans l'espace Henri Matisse, ce qui traduit pour lui, l'intérêt des clubs pour l'assemblée générale de leur District.

Le Président évoque deux sujets qui le préoccupe en ce début de saison :

- L'augmentation des faits disciplinaires. A ce jour le nombre de dossiers en instructions est déjà quasiment le même qu'à la fin de la dernière saison,
- Les intempéries qui perturbent nos compétitions. Le District fait tout ce qui est en son pouvoir, mais ses marges de manœuvre sont limitées.

A ce sujet, il remercie toutes les commissions et les cooptés qui remplissent à longueur de saison leur mission avec sérieux et conviction au service des clubs.

En guise d'introduction à l'AG financière, le Président affirme que « *la maison est bien gérée* » dans le double objectif de concilier les intérêts du District et ceux des clubs. Les résultats financiers qui vont être présentés sont positifs et traduisent la volonté de l'équipe dirigeante d'être utile aux clubs. Le soutien pour les clubs continue de progresser pour atteindre près de 80 000 €.

1° ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

En préambule, Jean-François SELLE, secrétaire général, informe les clubs qu'ils vont voter lors de cette AG grâce au vote électronique déjà utilisée pour l'AG du 15 juin 2019 à La Couronne. Il explique dans le détail le déroulement des opérations de vote placées sous la responsabilité de Philippe MICHELET, Président de la commission « Surveillance des opérations électorales ».

Un vote test, pour se roder au système, permet de vérifier que tout fonctionne correctement.

Jean-Louis DAUPHIN déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire qui a pour objectif de proposer aux clubs la modification de l'article 12.5.2 qui définit le délai de dépôt des questions et vœux figurant à l'ordre du jour d'une assemblée générale.

Il explique que ce délai est incompatible avec un examen sérieux des vœux suggérés par les clubs. La proposition consiste donc de passer ce délai de 30 jours à 60 jours, ce qui permettrait de prendre le temps d'étudier leurs propositions plus en profondeur et de recevoir les clubs dans de meilleures conditions.

A la question « Approuvez-vous la modification de l'article 12.5.2 des statuts ? »,
les clubs votent par voie électronique. Le résultat est le suivant :

OUI : 473

NON : 24

Abstentions : 3

Cette résolution est adoptée par 95,17 % des voix

Jean-Louis DAUPHIN clos l'assemblée générale extraordinaire et ouvre l'assemblée générale financière.

2° ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Pour introduire l'assemblée générale financière un film présentant les principaux indicateurs financiers est projeté. A l'issue de celui-ci, David Ferrand, Trésorier général, apporte quelques précisions :

- La **situation financière saine** et la **gestion maîtrisée** est en phase avec la volonté d'être « **proche des clubs, utile et innovant** ».
- L'exercice 2019 se termine avec un **excédent de 1 064 €** alors que l'exercice précédent était déficitaire de 4 316 € (+ 124 %). Le **fonds associatif** (les réserves) est **stable** (317 567 €) et permet de couvrir les engagements pris. La **trésorerie** (157 738 €) **permet d'assurer plusieurs mois** de fonctionnement sans problème.
- Sur la lancée des trois dernières saisons, le **total des actions au profit des pratiquants** (clubs et licenciés) continue de progresser et s'élève à **79 257 €**.
- **De nouvelles actions ont vu le jour cette saison**, la Champions Div's (finale des championnats), une aide aux clubs qui prêtent leurs installations au District pour organiser des formations et des stages, un soutien au développement du foot féminin, une action au profit des Présidents de clubs, et plusieurs actions à l'occasion de la coupe du monde féminine. **Au total 53 clubs ont été concernés pour un total de 31 910 €**.
- Si les recettes du District sont légèrement en baisse (- 1,13 %), sous l'influence de celles liées aux activités (- 2,47 %) et surtout de la **baisse des cartons liés aux sanctions disciplinaires (- 3,20 %)** le **sponsoring évolue fortement (+ 170 %)**.
- Pour équilibrer ses comptes, **le District continue à maîtriser ses charges**, notamment celles liées au fonctionnement général (-7,93%) et les frais de personnel (- 1,36 %).
- **Les subventions sont globalement en baisse**. Parmi les diminutions, celles de la FFF (- 61,81 %) et le CNDS (- 33,82%). En hausse, celle de la LFNA (+ 26,43 %) grâce au respect des contrats d'objectifs. Celle du Conseil départemental reste stable (+ 0,40 %).

- **Le bilan s'élève s'élève à 500 045 €.** Il représente la photographie du District au 30 juin 2019. Les fonds propres représentent près de 2/3 du bilan, ce qui montre la solidité et l'efficacité de la gestion. De plus, il a été procédé à divers investissements sur l'année (52 546 €) qui ont été financés par emprunt pour un montant de 55 500 €. Le stock est en augmentation car les achats effectués pour les manifestations ont été valorisés. Concernant les créances, elles sont stables et leur apurement s'est fait correctement sur la fin d'année 2019. Les dettes sont en augmentation car les partenaires et fournisseurs ont été réglés après la date de clôture de l'exercice. En synthèse, le District a "les reins solides" pour faire face à ses engagements tout en maintenant pour l'avenir sa capacité à être proche des clubs par ses actions.

LECTURE DU RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame Cyndi OBILI (cabinet Coriolis AEC) Commissaire aux comptes lit son rapport. Elle certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

A la question « Approuvez-vous les comptes de la saison 2018/2019 ? »,
les clubs votent par voie électronique. Le résultat est le suivant :

OUI : 467

NON : 13

Abstentions : 20

Cette résolution est adoptée par 97,29 % des voix

AFFECTATION DU RESULTAT

David Ferrand propose à l'assemblée générale que le résultat de 1 064 € soit imputé au poste « Fonds associatifs ».

A la question « Approuvez-vous l'affectation du résultat de la saison 2018/2019 ? »,
les clubs votent par voie électronique. Le résultat est le suivant :

OUI : 421

NON : 55

Abstentions : 24

Cette résolution est adoptée par 88,45 % des voix

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2010

David Ferrand présente les grandes masses du budget 2019/2020 qui tient compte d'une légère baisse prévisible des effectifs. Il s'équilibre à 376 000 €.



RECETTES	ACTIVITES	PREVISIONNEL	TOTAL	TOTAL RECETTES
	Engagements	70 000		
Cotisation membres et arbitres	10 000			
Commission (disc. Appel ...)	85 000			
Formations et autres (part., tablette...)	5 000			
Coupes	35 000			
Sponsoring	16 000			
	SUBVENTIONS	PREVISIONNEL	TOTAL	376 000 €
	FFF - PREFORMATION	10 000	155 000	
	FFF - CTD DAP	20 000		
	LFNA (licences, fonct., objectifs)	95 000		
	CNDS	9 000		
	Conseil départemental	11 000		
	Conseil départemental Objectif	10 000		



CHARGES	ACTIVITES	PREVISIONNEL	TOTAL CHARGES
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
	Administration, entretien, assurances	16 000	376 000 €
	Consommation (eau, EDF ...)	7 000	
	Honoraires (CAC, cabinet comptable)	4 000	
	Télécommunications (postes tel)	7 000	
	Cotisations (abonnements, licences)	3 000	
	Déplacements et réceptions	30 000	
	ACTIVITES : frais organisation	63 000	
	matériel, locations, secours, nourriture, déplacements..		
	IMPOTS ET TAXES	7 000	
	CHARGES DE PERSONNEL	224 000	
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	15 000	

A la question « Approuvez-vous le budget prévisionnel 2019/2020 ? »,
les clubs votent par voie électronique. Le résultat est le suivant :

OUI : 467

NON : 19

Abstentions : 14

Cette résolution est adoptée par 96,09 % des voix

3° REUNION D'INFORMATION

Cette partie de la réunion débute par deux remises de récompenses.

1° Dotations EFF (8 clubs) : matériel offert par la F.F.F. + 8 bons d'achat de 600 € offerts par le District : La Roche Rivières FC Tardoire, Mansle, Jarnac, Châteaubernard, ASJ Soyaux, ACFC, Rouillac et La Couronne.

2° Mondial des clubs (7 clubs) : matériel offert par la LFNA : Confolens, La Roche Rivières FC Tardoire, ASJ Soyaux, Jarnac, Ruelle, ACFC et La Couronne.

Les animateurs de commission apportent ensuite les réponses aux questions posées par les clubs :

- **Jean-Charles Guiguen animateur de la commission compétitions seniors** explique le système des montées et des descentes qui ne connaît pas cette année de révolution. Il confirme le maintien de la Champions Div's créée l'an dernier pour déterminer les champions de la saison,
- **Philippe Faure animateur de la commission Jeunes** précise les conditions d'accès au championnat Elite et confirme que le District fait tout pour que les compétitions jeunes se déroulent dans la régularité malgré les conditions météo qui perturbent les calendriers. Concernant le championnat U18, il explique qu'en raison d'un manque de sérieux lors des engagements, un certain nombre d'équipes se sont désengagées à 2 jours du début du championnat, alors qu'il n'était plus possible de refaire le calendrier,
- **Patrick Frugier animateur de la commission Technique** fait le point sur l'encadrement des équipes jeunes par des éducateurs. Il confirme que nous n'avons pas pour l'instant d'obligations, mais bien que ce ne soit pas à l'ordre du jour, il pourrait en être décidé autrement après avoir consulté les clubs bien entendu.
- **Bernard Vaillant (commission d'arbitrage) et Jean-Marie Sardain (commission Statut de l'arbitrage) font le point sur l'arbitrage** : nombre, formations, accompagnement...Il manque à ce jour 40 arbitres et 11 n'ont toujours pas signé leur licence. Ils demandent aux arbitres d'apporter plus de sérieux dans le renouvellement de leur dossier.
- **Pierre Larrouy, Président de la commission de discipline** souligne qu'il n'y a pas plus de sanctions mais qu'il y a une augmentation de faits plus graves et préoccupants (crachats, injures, actes de brutalité entraînant des hospitalisations et ITT). Il précise que si le dispositif de la licence

à points était en place, 3 joueurs l'auraient déjà perdue et que 43 autres auraient perdu 37,5 % de leurs points.

- **David Ferrand, Trésorier**, rappelle que le District n'a pas vocation à apporter des subventions aux clubs, mais les soutient à travers l'aide qu'il leur apporte dans la dotation des compétitions. C'est la raison pour laquelle près de 80 000 € ont été consentis au profit des pratiquants et que 53 clubs sont récompensés ce soir.
- **Jean-François Selle, Secrétaire général** fait le point sur les intempéries et précise qu'une procédure existe et n'est malheureusement pas toujours respectée. Le District n'a aucun pouvoir concernant les arrêtés pris pour interdire l'utilisation des stades qui sont du seul ressort des municipalités. La seule responsabilité du District est de savoir à partir de quand une journée est reportée pour garantir l'équité sportive et la sécurité des joueurs.

Gilles Rouffignat remercie les clubs qui ont posé les questions : Abzac/Brillac, Châteauneuf, Villebois Haute Boëme, le GJ Mouthiers-Blanzac-Claix-Roulet, Entente Berneuil Salles, Merpins, St Même les Carrières, Beaux Pins.

INTERVENTION de Saïd ENNJIMI, Président de la L.F.N.A

Le Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine appelle les clubs à s'inscrire pour la labellisation des clubs seniors, ce qui leur permet d'obtenir des aides.

Il présente les différentes formations destinées aux dirigeants et félicite les 2 techniciens du District qui par leur travail de formation ont permis d'augmenter le nombre d'éducateurs diplômés dans notre département « *je tiens à souligner le travail des deux cadres techniques Anthony Bourdon et Thibaut Gabart qui font un travail remarquable auprès des clubs* ».

Concernant les installations sportives il souligne que la Charente est le dernier département en équipements synthétiques. Celui de la Ligue à Puymoyen sera bientôt opérationnel et pourra être utilisé par les clubs qui en feront la demande.

La LFNA va étudier une proposition pour équiper les clubs qui le désirent en tablettes supplémentaires.

Il conclut son intervention en précisant « *si le District de la Charente a vu ses subventions augmenter de 26% c'est tout simplement parce qu'il a réussi les contrats d'objectifs que nous lui avons fixés.*

Je félicite également Jean-Louis Dauphin et son équipe dirigeante pour s'inscrire dans la politique définie par la Ligue et notamment pour la structuration des clubs que nous mettons en place à travers les labels ».

Cette séquence se poursuit par deux remises de récompenses :

1° BENEVOLES DU MOIS (5 personnes)

Dotation offerte par la F.F.F. à Isabelle FONTAINE (Mansle), Danielle MILLIERE (Claix Blanzac), Bérengère SUCHARYNA (Linars), Jean-Louis RODRIGUEZ (Mornac) et Jean DENIS (Montmoreau) au titre de leur engagement dans leur club au profit du football.

2° LABEL JEUNES – Crédit Agricole (1 club)

Dotation offerte par le Groupe Crédit Agricole qui parraine désormais le Label Jeunes de la FFF en remplacement du Mozaic Foot Challenge.

Didier DURAND représentant du Crédit Agricole Charente-Périgord rappelle le partenariat historique du Crédit Agricole au plan national et renouvelle les actions menées par le Crédit Agricole Charente-Périgord, le District et les clubs (finales de coupes et JND). Il évoque enfin le dispositif commercial proposé aux clubs en cas d'ouverture de compte.

CLOTURE DE L'AG par Jean-Louis DAUPHIN

Le Président adresse ses vifs remerciements aux partenaires sans qui il serait difficile, voire impossible de mener à bien toutes nos actions :

- **Les partenaires institutionnels** : le Conseil départemental, la DDCSPP, le CDOS,
- **Les partenaires privés** : le Crédit Agricole Charente-Périgord, partenaire majeur et historique au plan local et partenaire privilégié du football au plan national, le Groupe Intersport Vignaud Ruffec, notre équipementier officiel (contrat Nike) et toutes les entreprises qui soutiennent le football départemental sur des actions ponctuelles,
- **Les partenaires « football »** : FFF, LFA, LFNA avec qui le District entretient de bonnes relations,
- **Les médias** pour leur promotion du football.

Jean-Louis Dauphin clos l'AG en fixant les priorités de sa dernière année à la tête du District : « *Poursuivre la politique menée depuis 3 ans pour être encore plus « proche des clubs, utile et innovants ».* S'adressant aux participants il précise « *soyez persuadés que **nous voulons faire des clubs de vrais partenaires et vous associer à la vie du District.** Pour cela nous devons maintenir un climat de confiance entre nous. Rien ne se construit dans la vie sans respect, sans ouverture d'esprit et sans tolérance ».* Il conclut l'AG avec un brin d'émotion dans la voix « ***je vous donne rendez-vous le 7 mai 2020 à Jarnac pour ce qui sera ma dernière AG. Mais je sais le District entre de bonnes mains pour continuer la route sereinement au profit des clubs et des pratiquants ».***

Avant d'inviter les participants à partager un rafraichissement, il invite **38 clubs à recevoir des bons d'achat** pour les récompenser de mettre leurs installations sportives à la disposition du District pour des manifestations telles que formation, stages et détections. **Cela représente une dotation globale de 6 550 €.**

Le Président
Jean-Louis DAUPHIN



Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE

